



**Département des Landes
Forêt domaniale de Lit et Mixe**

**Site Natura 2000 FR7200711
"Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-Plage à Vieux Boucau"
Site d'importance communautaire (SIC)**

BILAN DU CONTRAT DE GESTION D'ESPECES INVASIVES

Mettre en œuvre les mesures d'éradication

(Mesure 4/GHE12 du Docob)

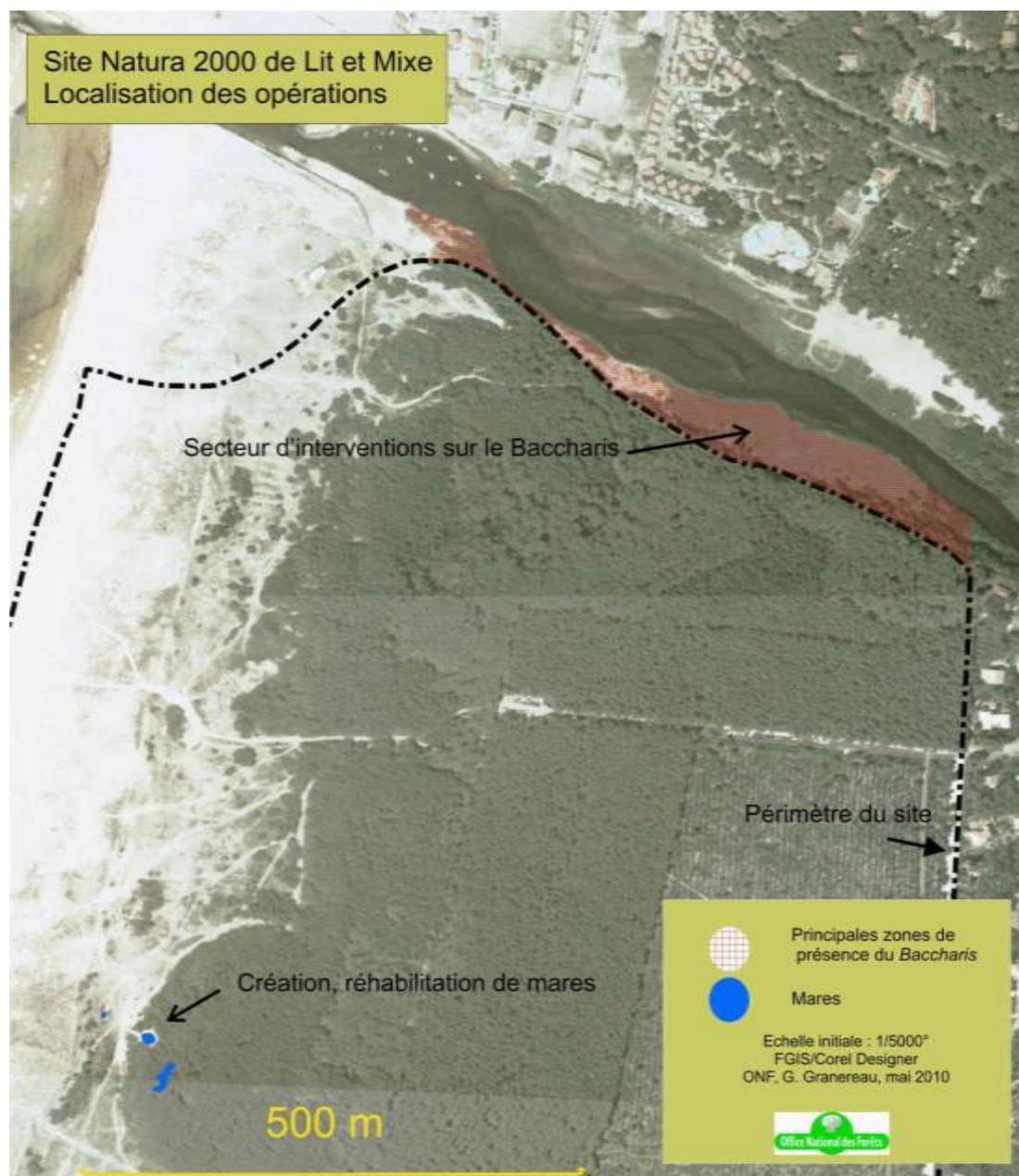
Contrat au titre de la mesure 323 B du PDRH

(A32320 P et R : chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable)

Office National des Forêts
Agence LNA/BET
Février 2014



1) Localisation des travaux



2) Cahier des charges pour la lutte contre le *Baccharis*

21) Intérêt de l'opération

Les berges du Courant de Contis sont à ce niveau envahies par le *Baccharis*, qui trouve là son optimum de développement, ainsi que l'on peut le constater ailleurs (Courant d'Huchet, de Mimizan...). Ce réservoir potentiel ne peut être laissé en l'état, du fait du risque de colonisation vers des secteurs actuellement non touchés.

Même si la zone infestée se trouve en dehors du site Natura 2000, l'absence de son traitement risque d'engendrer un impact majeur sur les habitats voisins du SIC.



Vue du Courant vers l'amont ; on note la densité et la hauteur des pieds de Baccharis, et la présence de petites prairies colonisées par le Chiendent des sables.



Vue prise vers l'embouchure : des pieds relativement isolés sont présents, mais semblent progresser (présence de semis et/ou rejets).

Ces berges sont situées dans le domaine public maritime, et soumises à la fluctuation des marées ; il en résulte des apports de macro-déchets conséquents qui apportent une problématique supplémentaire : celle du nettoyage des rivages et de plages.

Des espèces patrimoniales sont observées comme le Pourpier de mer, qui est relativement menacé sur le littoral du fait de l'érosion marine, et, localement des actions de nettoyage systématique des plages et de leur fréquentation.



Les fortes marées apportent leur lot de déchets, parfois amassés sur des épaisseurs importantes, ce qui semble limiter la progression du Baccharis... Mais nous sommes ici dans un Habitat potentiellement d'intérêt communautaire, et non dans une décharge « sauvage » !

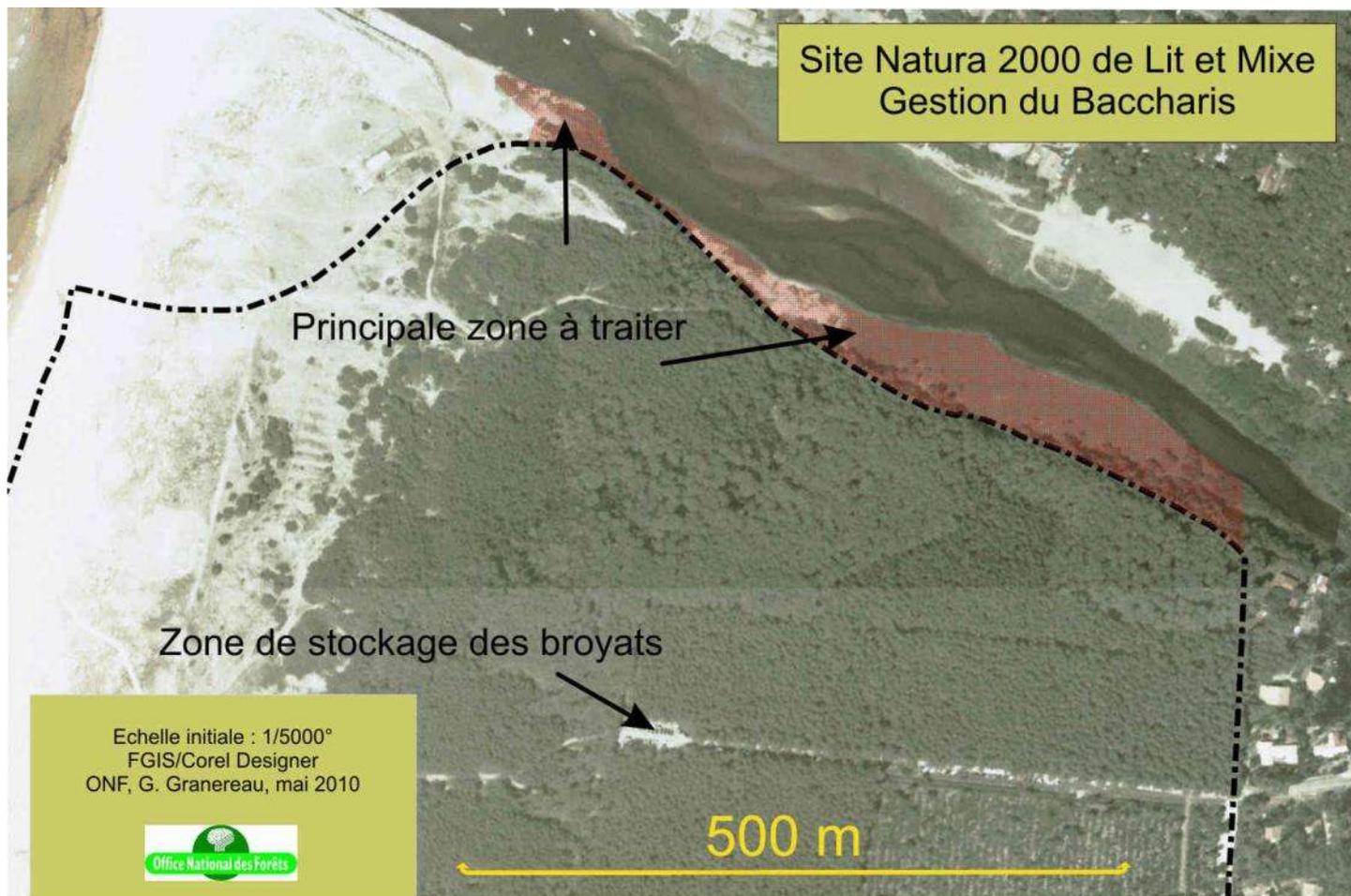


Vue d'une colonie de Pourpier de mer, au milieu de Chiendents des sables ; les pourpiers ont une taille et une vigueur inhabituelles, ils semblent être ici dans leur optimum.

Les milieux considérés peuvent être assimilés à l'Habitat d'intérêt communautaire 1210 (Végétation annuelle des lasses de mer).

22) Cahier des charges initial

Ci après, carte détaillée et schéma de principe de l'intervention, que nous allons présenter.



Opération initiale :

Il est proposé d'utiliser un broyeur monté sur une pelle mécanique : le broyeur à axe vertical, réduit les pieds de Baccharis, et peut être relativement sélectif sur les pieds isolés.

Le peuplement est broyé en fonction des marées, pour limiter l'exportation des broyats vers l'Océan, mais aussi pour des raisons de portance des sols.

Afin de limiter le problème évoqué ci dessus, le travail sera fait par petite sections, qui, une fois broyées, seront ramassées à l'aide d'un godet à mailles fines, et chargés aussitôt dans un container.

Le container est ensuite vidé au niveau de la « zone de stockage des broyats », au Parking dit des Allemands.

A partir de là, ces broyats sont chargés dans un camion qui les transportera vers l'usine de traitement des déchets de Bègles.

3) Actions menées

31) Action initiale en 2011

L'opération a été menée conformément au cahier des charges ; au regard des photos placées supra, nous faisons apparaître les premiers résultats après travaux.



Vue prise avant les travaux



Après les travaux et la reprise de la végétation, à peu près au même endroit. La pelouse halophile se développe, ainsi qu'une roselière.

Cette action importante a permis de réduire radicalement le Baccharis, ce qui a rapidement favorisé le retour de la flore locale. Mais le travail n'était pas terminé pour autant, et une nouvelle tranche de travaux a dû être engagée pour parachever cette tranche initiale.

32) Action menée en 2013 :

321) Localisation des travaux

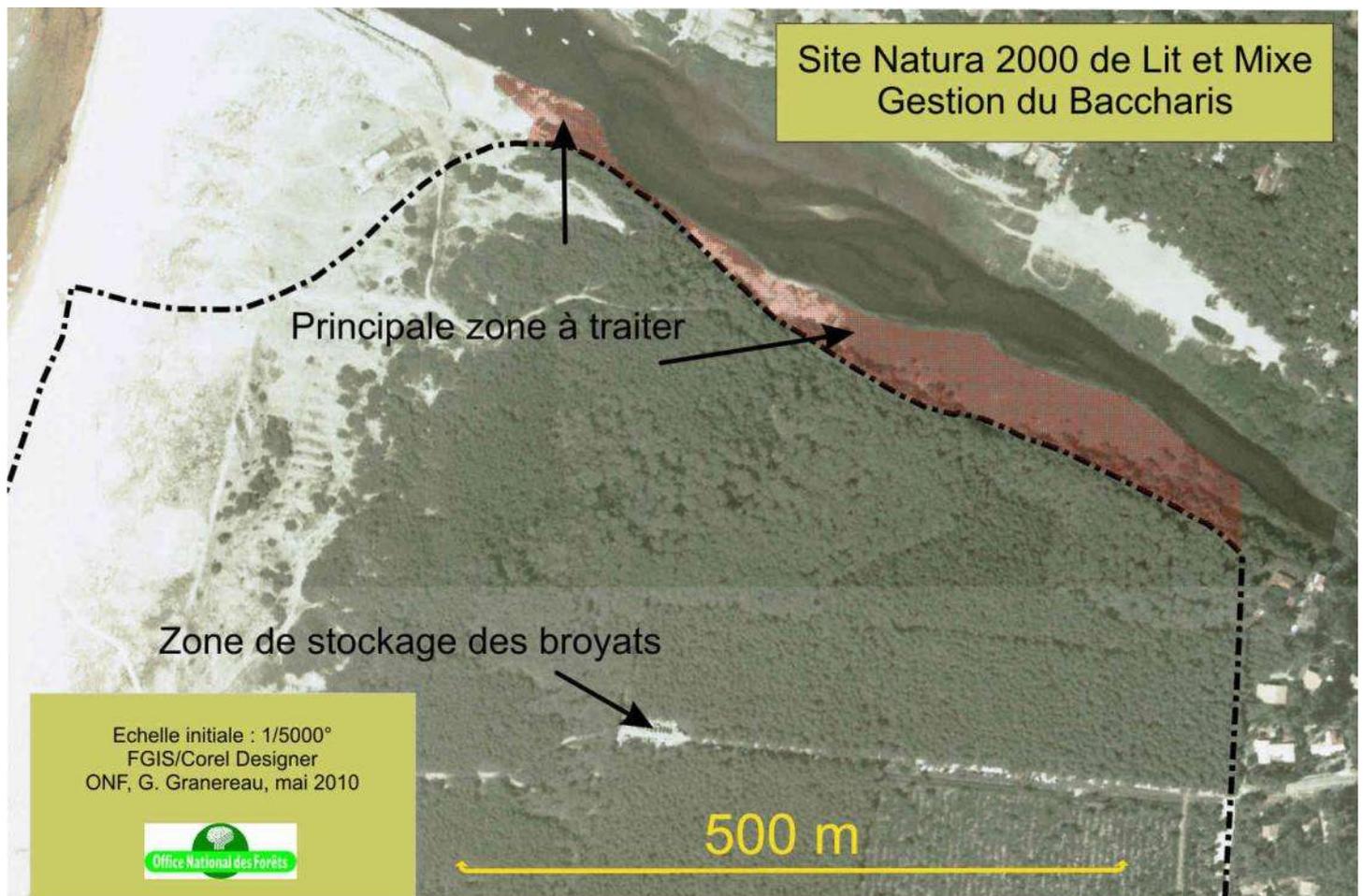


En orange : Zone de présence de Baccharis

- encadré : secteur d'abondance du Baccharis, pieds hauts et denses
- sur le reste à l'est : pieds essentiellement sur les pentes de la dune. Les berges ont été traitées en 2011

Cercle ovalisé : zone de stockage et broyage de Baccharis

Plus en détail, nous avons la localisation suivante, sachant que la partie non traitée en 2011 se trouve à l'ouest, ainsi que sur les pentes de la dune.



322) Cahier des charges

Sur la partie ouest : Baccharis assez dense, pieds parfois assez gros ; l'opération consiste à extraire à l'aide d'une pelle mécanique les pieds, en veillant à arracher aux maximum les racines. Une fois le travail terminé, les trous seront comblés sommairement. L'engin devra être adapté aux sols qui sont localement peu porteurs (sources, marées).

Estimation surface : 0,5 ha

Sur le reste, plus à l'est, la zone concernée sera plutôt située sur les pentes de la dune, en bordure et au sein d'un boisement de pins âgés. Le travail consiste à effectuer un broyage des pieds de Baccharis avec une pelle équipée d'une tête de broyage. Les broyats seront laissés sur place. Le broyage de quelques pieds plus près des rives du Courant pourra être demandé. L'entrepreneur pourra choisir de broyer sur place, ou d'arracher les pieds : dans ce cas, il conviendra de les transporter à l'aire de dépôt pour les broyer.

Estimation surface : 1 ha (mais densité plus faible que pour la partie ouest).

Les pieds de Baccharis arrachés seront ensuite transportés sur la zone de stockage (« parking des Allemands », aujourd'hui aire de dépôt de bois) ; l'aire sera matérialisée par le service local ONF, qui indiquera également le chemin à emprunter pour y parvenir. Ils y seront broyés, puis un nivellement des broyats sera effectué en fin de chantier.

323) Réalisation

La présentation par photographies sera plus instructive que par texte.



Partie ouest avant travaux



A gauche zone traitée en 2011, et à droite partie en bordure de dune colonisée par le Baccharis



Arrachage de pieds à la pelle mécanique



Puis chargement dans une remorque pour évacuation et broyage sur l'aire de dépôt.



Après les travaux, à comparer à la photo initiale.



Même chose, au niveau de la lisière forestière.

4) Conclusion

L'opération peut être considérée comme positive, les moyens techniques ont été validés pour ce genre de configuration.

Les visites faites après travaux montrent une bonne réaction des pelouses, et notamment des Phragmitaies (Roselières) qui tendent à progresser.

Mais il sera nécessaire de maintenir des actions plus marginales à l'avenir, mais permanentes et tout au plus tous les deux ans.

*Crédit photos : Marc Fournier
Synthèse réalisée par le chargé de mission Natura 2000, en lien avec l'UT de Lit-et-Mixe
ONF, / AG LNA / BET, Février 2014*

Gilles Granereau